

**AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE DE L'YONNE**

**Délibération n° CA-2025-18**

**Portant mise à jour du tableau des emplois permanents de l'ATD**

Date de convocation : 27/11/2025

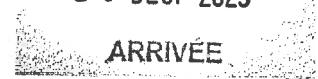
Sous la présidence de Monsieur Jérôme DELAVault, Président de l'Agence Technique Départementale de l'Yonne.

**Collège des Conseillers Départementaux**

Préfecture de l'Yonne-service du courrier

Présents

23 DEC. 2025



- M. Gérard ANDRE, Conseiller Départemental de Saint-Florentin ;
- M. Philippe BURIER, Conseiller Départemental de Joigny ;
- M. Jean-Pierre RAOUT, Conseiller Départemental de Charny ;
- M. Christian DESCHAMPS, Conseiller Départemental du Gâtinais en Bourgogne ;

Excusés

- Mme Colette LERMAN, Conseillère Départementale de Joux-la-Ville ;
- M. Magloire SIOPATHIS, Conseiller Départemental d'Auxerre 2 ;
- Mme Delphine GREMY, Conseillère Départementale du Gâtinais en Bourgogne ;
- Mme Arminda GUIBLAIN, Conseillère Départementale d'Auxerre 2 ;
- M. Jordan HEITZMANN, Conseiller Départemental d'Avallon ;
- M. Pascal HENRIAT, Conseiller Départemental d'Auxerre 4 ;
- M. Lionel TERRASSON, Conseiller Départemental de Villeneuve-sur-Yonne ;
- M. Gilles ABRY, Conseiller Départemental du Cœur de Puisaye ;
- M. François BOUCHER, Conseiller Départemental de Migennes ;
- M. Jean-Luc GIVORD, Conseiller Départemental de Sens 2 ;
- M. Christophe BONNEFOND, Conseiller Départemental d'Auxerre 3 ;

**Collège des Communes et Établissement Publics de Coopération Intercommunale**

Présents

- M. Dominique CHARPENTIER, Commune de Saint-Fargeau ;
- M. Jean-Marc DICHE, Commune d'Ancy-le-Franc ;
- M. Didier MORLE, Commune de Chemilly-sur-Yonne ;
- M. Gilles SACHEPEY, Commune d'Etivey ;
- M. Richard ZEIGER, Commune de Joigny ;
- M. Alain DECUYPER, Commune de Ligny-le-Châtel ;
- Mme Jeannine JOUBLIN, Commune de Mailly-la-Ville ;
- M. Didier MOREAU, Commune de Béon ;
- M. Olivier RAUSCENT, Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan ;

Excusés

- Mme Dominique CHAPPUIT, Commune de Rosoy ;
- M. Dominique BOURREAU, Commune de Villeneuve-la-Guyard ;
- M. David GARNIER, Commune de Valravillon ;
- M. Roger PRIGNOT, Commune de Pourrain ;
- M. Claude DEPUYDT, Commune de Flagny-la-Chapelle ;
- Mme Sylvie CHARPIGNON, PETR de l'Avallonnais ;

---

**Vu le Code général des collectivités territoriales ;**

**Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;**

**Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;**

**Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 susvisée ;**

**Vu la délibération n° CA-2024-19 du 12 décembre 2024 portant mise à jour du tableau des emplois permanents de l'ATD ;**

**Vu l'arrêté n° DAJ\_2025\_091 du 31/01/25, portant désignation de Monsieur Jérôme DELAVault Conseiller Départemental de Brienne-sur-Armançon pour représenter le Président du Conseil Départemental de l'Yonne au sein l'Agence Technique Départementale ;**

**Vu la délibération n° CA-2025-05 du 10 avril 2025 portant création d'un emploi permanent de chargé d'opérations eau & assainissement au sein de l'ATD ;**

**Considérant que le Conseil d'administration peut délibérer valablement dans la mesure où le quorum fixé à 10 membres est atteint.**

---

**Le Conseil d'administration, après avoir entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré,**

---

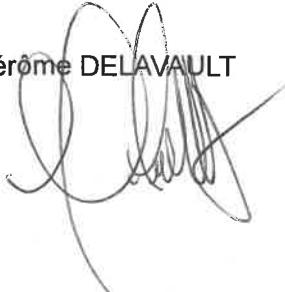
#### **EST INFORMÉ**

De la mise à jour du tableau des emplois permanents de l'ATD (tel qu'annexé à la présente) comprenant :

- 14 postes pourvus ;
- 1 poste vacant.

Auxerre, le 18 DEC. 2025  
Le Président  
du Conseil d'administration de  
l'Agence technique départementale,

Jérôme DELAVault



Monsieur le directeur de l'Agence technique départementale de l'Yonne est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de DIJON territorialement compétent, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, par voie postale au 22 rue d'Assas – 21000 DIJON ou par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) ou <https://citoyens.telerecours.fr>.

– Transmis au représentant de l'État le : 23 DEC. 2025..... – Notifié aux intéressés le : 23 DEC. 2025.....

**TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS**  
 Agence Technique Départementale de l'Yonne  
 Article 34 de la loi du 26 janvier 1984

LIBELLE EMPLOI	GRADE MINIMUM	GRADE MAXIMUM	N°DELIBERATION CREATION D'EMPLOI	POSSIBILITE POURVOIR EMPLOI PAR UN NON TITULAIRE ART. 3-2 OU 3-3	POSTES POURVUS	POSTES VACANTS	TITULAIRE	CONTRACTUEL
Directeur	Ingénieur	Ingénieur Chef Hors Classe	CA-2015-07	OUI	1	0	1	0
Secrétaire Comptables	Adjoint Administratif	Rédacteur Chef	CA-2015-07	OUI	2	0	1	1
Chef du Pôle Assainissement	Ingénieur	Ingénieur Principal	CA-2015-07	OUI	1	0	1	0
Chef du Pôle Eau Potable	Ingénieur	Ingénieur Principal	CA-2015-07	OUI	1	0	1	0
Chef du Pôle Patrimoine	Ingénieur	Ingénieur Principal	CA-2023-17	OUI	1	0	1	0
Chargé d'Opérations Voie/Espaces publics	Technicien	Ingénieur	CA-2015-07 CA-2021-14 CA-2023-18	OUI	3	0	3	0
Chargée d'Opérations Eau & Assainissement	Technicien	Ingénieur	CA-2015-07 CA-2017-08 CA-2021-14 CA-2025-05	OUI	3	0	2	1
Chargé d'Opérations Bâtiment	Technicien	Ingénieur	CA-2016-07 CA-2018-07 CA-2021-14	OUI	2	0	2	0
Chargé de mission SIG	Technicien	Ingénieur	CA-2023-16	OUI	0	1	0	0
TOTAL					14	1	12	2